



VILLEGAILHENC

Juin 2019

N°61



Bulletin d'informations municipales

Bulletin d'informations municipales

Sommaire :

Le mot du maire	2
Cérémonie de partage et de convivialité	3
Commémoration du 19 mars .	3
Réunion Mairie / associations	3
Retraités de la mairie	3
Commémoration du 8 mai	4
A Denise Denat.....	4
Bibliothèque « sortie de case »	4
Inscription bibliothèque.....	5
Concert de solidarité.....	5
Epicerie solidaire.....	5
Notico SAFE.....	6
Fête locale.....	6
Pique-nique et Feu d'artifice du 13 juillet 2019 – bulletin d'inscription	7

Le mot du maire



Michel PROUST
Maire de Villegailhenc
Vice-Président de
Carcassonne Agglomération

Madame, Monsieur,

Nous voici en été, le temps des vacances, du repos et de la fête. Dans ce bulletin de transition entre l'hiver et l'été nous avons l'habitude d'y retrouver le vote du budget de la commune. Celui-ci respecte cet acte fort de votre conseil municipal puisque le budget primitif 2019 a été voté le 22 mars 2019.

Les efforts engagés depuis plusieurs années sur les dépenses de fonctionnement nous ont permis d'arriver à un résultat encourageant puisque le compte administratif 2018 est excédentaire de 156 189.98 € malgré toutes les difficultés rencontrées. Nous arrivons toutefois au bout de cette démarche car la commune doit poursuivre sa mutation, rendre les services attendus par vous tous.

L'élaboration du budget primitif a été simple et compliqué à la fois. Je m'explique : simple, car suite aux événements d'octobre il était impossible d'avoir une vision réelle des dépenses à venir.

Compliqué, cela peut paraître paradoxal, mais pour les mêmes raisons. Aujourd'hui il nous est impossible de définir les grandes lignes en investissement. Il en est de même pour le fonctionnement. Nous devons assumer les charges courantes avec moins de revenus. Nous allons devoir nous projeter dans l'avenir sans avoir toutes les données techniques et économiques. Je pense notamment à l'étude hydraulique qui ne sera rendue que dans dix-huit mois.

Toutefois, malgré l'incertitude sur nos recettes en 2020, 2021 et 2022, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux et ce pour la 7ème année consécutive.

Depuis octobre 2018, nous avons fait ensemble un long chemin. Mais un chemin bien plus long nous attend encore et comme au cours des huit derniers mois qui viennent de s'écouler, nous devons continuer de penser, de travailler ensemble pour le renouveau de notre village. La prochaine réunion publique sur la recomposition urbaine aura lieu début septembre et nous permettra d'avoir une vision d'avenir mais non définitive de notre future urbanisation.

Juillet, Août, deux mois pour nous ressourcer mais aussi pour nous retrouver. Je pense au spectacle de l'école du cirque de Toulouse qui nous offre une représentation gratuite le 07 juillet, et comme depuis cinq ans j'espère vous retrouver encore bien plus nombreux que les années précédentes pour le pique-nique républicain et le feu d'artifice du 13 juillet. Enfin, un des derniers rendez-vous de l'été la fête locale les 08, 09 et 10 août avec le comité des fêtes qui a cinquante ans cette année.

Au-delà de ces moments festifs retrouvons nous au quotidien chez nos commerçants qui rouvrent un à un et qui redonnent à notre village un cœur de vie.

Bonnes vacances.

Michel Proust

Cérémonie de partage et de convivialité

Le samedi 12 janvier, dans la salle polyvalente récemment vidée des nombreux dons aux sinistrés, le Maire et le conseil municipal avaient convié la population à une rencontre de partage et de convivialité. Au moins 500 personnes avaient répondu présent à cette invitation.

Le Maire commença son discours en faisant observer une minute de silence en mémoire des quatre personnes décédées lors de la nuit tragique des inondations : Marguerite Aguera, Valentine Astié, Anna Lacombe, Jean-Sébastien Rossell dont les noms s'affichaient sur le grand écran. Il poursuivait en remerciant tous les intervenants – privés et publics - et s'attardait sur l'immense solidarité dont bénéficie notre village. L'émotion était palpable dans la salle ; beaucoup de personnes, relogées à l'extérieur du village étaient heureuses de revenir et de rencontrer voisins et amis.



Monsieur le Maire continuait son intervention en se projetant sur le futur et en prévenant qu'il faudra de longues années encore pour que le village change de physionomie et redevienne celui où il fait si bon vivre, qu'il faut que la vie continue mais qu'il y aura « un avant et un après ».

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et tout le monde s'est retrouvé autour de tables rondes, où partageant les agapes du buffet offert par la municipalité, les invités purent échanger et discuter sur leurs soucis et sur leur vie.

Partager pour mieux se reconstruire, savoir que l'on n'est pas seul !

Cérémonie du 19 mars

La commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie s'est déroulée devant le monument aux morts :

dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise. Puis, Monsieur le Maire a lu le message de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des armées et Monsieur Joseph Masot, Président local de la FNACA donna lecture du message du Président du comité national de la FNACA.

L'ensemble des participants se retrouva ensuite à l'hôtel de ville pour partager un vin d'honneur.

Réunion semestrielle mairie et associations

Une fois par semestre, la mairie réunit les responsables associatifs du village pour faire ensemble le point sur le planning et les réservations programmées et ponctuelles des salles et stades.

En préambule, Michel Proust, maire, a évoqué la situation post-inondations et la nécessité de se « serrer les coudes », étant donné les circonstances, pour continuer à faire vivre et à animer le village dans ces moments difficiles. Il faut rappeler que le petit foyer, devenu inutilisable, manque cruellement à de nombreuses associations. Il a donc fallu bâtir un calendrier des manifestations prévues en accord avec les responsables associatifs, malgré la pénurie de locaux.



Départs à la retraite

Trois récipiendaires, employés municipaux ont été reçus et fêtés par le maire et son conseil municipal. Entourés de leur famille, collègues et amis, il se sont vu remettre fleurs et

cadeaux pour les remercier de leur carrière et de leur engagement au sein de la fonction publique territoriale et plus particulièrement au service de la population de Villegailhenc. Bonne retraite à tous les trois !



Cérémonie du 8 mai

C'est devant le monument aux morts qu'élus, anciens combattants et population se sont retrouvés à 11 heures pour fêter l'armistice du 8 mai 1945. Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise interprétée par la chorale Moderato, renforcée par les enfants des écoles, Monsieur le Maire lisait le manifeste du secrétaire d'état aux anciens combattants.



Puis la chorale chantait « le Chant des partisans » Monsieur Masot, Président de la FNACA, donnait alors lecture du manifeste de l'Union fédérale des Anciens combattants. Ensuite, « La Marseillaise de la paix » fut interprétée par la chorale.

Le Maire clôturait la cérémonie en insistant sur le devoir de mémoire, en particulier pour les jeunes générations, et donc sur l'importance que celui-ci se manifeste à travers ces cérémonies commémoratives.

Après ces moments émouvants empreints de recueillement, il invitait les participants à se retrouver à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.



À Denise Denat

De la part de ses anciens élèves et parents d'élèves du groupe scolaire de Villegailhenc

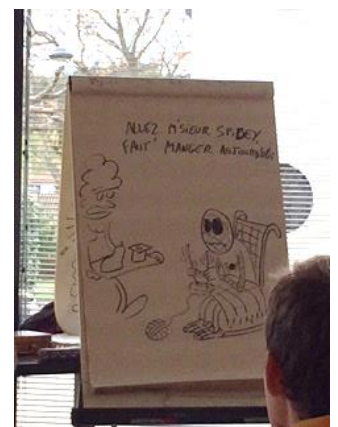
« Est-il encore temps de te dire merci Denise ?
Portée par l'esprit d'émancipation par le savoir et la culture depuis 68.
C'est avec passion que tu as exercé ton métier, pour nous.
Le prolongeant par ton engagement associatif dans la vie du village,
En tant qu'élèves, parents d'élèves, citoyens du village, nous te sommes reconnaissants.
Peut-on dissocier Denise et André ?
Naturellement non !
Sinon que pour lui il est encore temps... »

Laurence, Fabrice, Etienne, Valérie, Isabelle, Michelle, Chantal, Michel, Véronique, Annette, Julien, Nathalie, André, Christophe, Henriette, Olivier, Sébastien, Nicole, Albertine, Carole, Mathieu, Colette, Jean-Claude, Séverine, Christelle, Jean-Marie et tous les autres...

« Sortie de case » à la bibliothèque

Malgré la pénurie de locaux et grâce au soutien de la bibliothèque départementale, Marie la bibliothécaire essaie de faire revivre notre bibliothèque municipale à travers quelques animations.

C'est ainsi que s'est tenue une « battle » de dessins de bande dessinée animée par *Crocs en jambes* devant un parterre mixte d'enfants et de parents, en salle du conseil municipal. Deux dessinateurs talentueux de bandes dessinées se sont affrontés, feutres en mains, pour un match arbitré mais départagé par les enfants enthousiastes et parfois survoltés.



Qui sera le premier ou la première à s'inscrire à la bibliothèque ?

La bibliothèque sera ouverte le mercredi à partir du 3 juillet de 9h à 12h et de 14h à 18h au public, dans l'ancienne salle de gym attenante à la salle polyvalente.



Le coin « jeune » particulièrement accueillant est riche de nombreux albums, jeux et bandes dessinées qui n'attendent plus que vous ...

Côté adulte, vous trouverez de nombreux romans et des bandes dessinées et vous pourrez également « fouiner » au rayon des ados bien plus conséquent qu'auparavant.

La réouverture avec un éventail d'horaires plus important se fera en septembre.

Comme d'habitude, il vous est possible de faire toute demande d'ouvrage par mail à biblio.villegailhenc@gmail.com et vous serez avisé dès que vos documents seront disponibles.

Petit rappel : pour s'inscrire il faut Photocopie d'une pièce d'identité (attention il n'y a pas de quoi photocopier sur place).

A bientôt amis lecteurs !

Concert Solidarité

Le comité des fêtes de Villegailhenc et Madame Isabelle Lhuillet de Music Concept de Carcassonne, avec l'appui logistique de la municipalité, ont organisé un concert de solidarité le samedi 11 mai dernier à la salle polyvalente.

120 musiciens issus de plusieurs formations se sont produits : *Les Sans Souci* de Castelnaudary (l'école de musique et l'union Musicale), *La Fabrique des arts* de Carcassonne Agglo, *l'orchestre de l'école du Limouxin et son Big Band*, *l'orchestre à cordes Yves Capeille* et pour terminer *les frères Rayz* en tant que DJ.



En alternance sur deux scènes, ils ont interprété leurs partitions dans des styles de musique différents pour toucher le maximum des 400 présents enchantés par la qualité musicale de leurs prestations.

Un grand merci aux organisateurs, aux généreux donateurs pour la logistique et l'intendance, et surtout aux musiciens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le bonheur du large public émerveillé par cette soirée dont les bénéfices s'élèvent à 5 800 euros, remis en totalité par le Comité des Fêtes à la Mairie de Villegailhenc.

Association Epicerie Solidaire de l'Aude

POUR UNE SOLIDARITE QUI SE DIFFERENCIE DU TRAITEMENT SOCIAL HABITUEL :

L'association Epicerie Solidaire de l'Aude a pour but de contribuer à l'insertion durable de personnes en difficulté en proposant **une aide alimentaire participative** et en développant des **actions éducatives et d'accompagnement social** : des ateliers pédagogiques, un point pour des orientations, pour des démarches administratives....

L'Epicerie solidaire ne se place pas dans le simple don : les bénéficiaires doivent en effet s'acquitter d'une participation représentant 10 à 20% du prix normal des produits proposés (laitages, légumes, conserves, pâtes, surgelés et produits d'hygiène...) leur permettant de retrouver liberté et autonomie.

Cela permet d'éviter un sentiment d'assistanat souvent mal vécu par les bénéficiaires.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer dans leurs locaux à Carcassonne, et après inscription auprès de l'épicerie solidaire, une camionnette itinérante peut se déplacer au plus près de leur domicile.

LES OBJECTIFS

1. Lutter contre la précarité
2. Favoriser l'insertion ou réinsertion sociale

3. Permettre l'accès à tous pour une alimentation de qualité
4. Offrir un lieu d'échange et de partage.

CONTACT

1 allée d'Iéna – 11000 Carcassonne

Tél. 04 68 72 33 52

Mail : esa11@orange.fr

HEURES D'OUVERTURE

A Carcassonne : le Lundi 9h-12h - Jeudi 15h-18h - Vendredi 9h-12h

NOTICO SAFE



Les risques majeurs, naturels ou technologiques, touchent des personnes ordinaires, des individus inexpérimentés, du public non averti. Des efforts sont portés sur la vigilance, l'information préventive, la formation scolaire. Mais au moment où l'évènement se produit, les réflexes de mise à l'abri sont trop souvent inexistantes : on déplore certaines conduites qui vont à l'encontre des véritables comportements qui sauvent.

Cette application smartphone gratuite rend accessible à tous les Français la possibilité de se géolocaliser par rapport aux risques majeurs (hors évènement). Cette même application permet aux autorités de lancer une alerte à toutes les personnes, si (et seulement si) elles se trouvent dans une zone de danger.

Pour que les citoyens soient vigilants et se mettent à l'abri en cas d'alerte, il faut que celle-ci soit **personnelle, destinée à chacune des personnes potentiellement impliquées, individuellement.**

L'action des secours sera plus efficace : définition des zones à risque, alerte ciblée, diffusion temps-réel des comportements à adopter, géolocalisation des personnes, gestion des demandes d'assistance.

Alors tous à vos smartphones !



PROGRAMME FETE LOCALE 2019

50ème Année !!!!

Tour de Table du Comité du 29 Juillet au 2 Août

Fête locale

Les 9-10-11 et 12 Août 2019

Cette année un programme pour tous les goûts et pour toutes les générations !! Les forains seront au rendez vous pour la plus grandes joies des enfants !!

Vendredi 9 Août :

14h Traditionnel concours de Belote – Inscription à partir de 13h à la salle polyvalente.

15h Concours de pétanque en doublette – Inscription à partir de 14h Début du concours 15h

19h Apéritif dansant et Sandwichs au magret !!

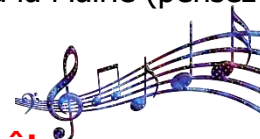
22h Grand Orchestre **RENE COLL**

Samedi 10 Août :

15h Concours de pétanque en doublette – Inscription à partir de 14h Début du concours 15h

19h Grillade Géante avec le groupe **CALDERA** – 10€ Inscription avant le 6 Août à la Mairie (pensez à vos couverts)

22h **LES FRERES RAYZ**



Dimanche 11 Août :

15h Concours de pétanque en tripléte – Inscription à partir de 14h début du concours 15h

19h Moules Frites avec le groupe **LEF** 15€ Inscription avant le 6 Août à la Mairie (pensez à vos couverts)

22h **Tim Prax**

23h **Collectif Métissé**

Lundi 12 Août :

15h Concours de pétanque en doublette – Inscription à partir de 14h début du concours 15h

19h Apéro Tapas animé par **DJ JOHAN** jusqu'au bout de la nuit !!

On vous attend nombreuses et nombreux pour passer un bon moment de convivialité cet été.

PENSEZ A PRENDRE VOS COUVERTS POUR LES REPAS.



Le Pique-Nique

13 JUILLET 2019

Au stade Jérôme Rieux

PROGRAMME

18h30 Dépôt de gerbe au monument aux Morts,
puis **RDV** au stade Jérôme Rieux.

19h30 Apéritif offert par la municipalité.

Le duo Barbara et Julie animera la soirée.

22h00 Un grand feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit au-dessus du Stade où toute la population est invitée.

Par avance nous vous remercions pour votre participation à cette soirée.

La municipalité reconduit comme chaque année, le pique-nique qui se déroulera le **SAMEDI 13 JUILLET 2019**.

Pour plus de sécurité et dans le souci de n'occasionner aucune nuisance pour les riverains, cette soirée se déroulera sur le stade Jérôme Rieux (au bout de la rue du pont neuf).

Les pique-niqueurs sont invités, comme d'habitude, à apporter leur pique-nique, et prévoir dans le sac au moins une part supplémentaire qu'ils offriront à un autre participant.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au secrétariat de mairie
Avant le mercredi 10 juillet dernier délai

Nom et prénom

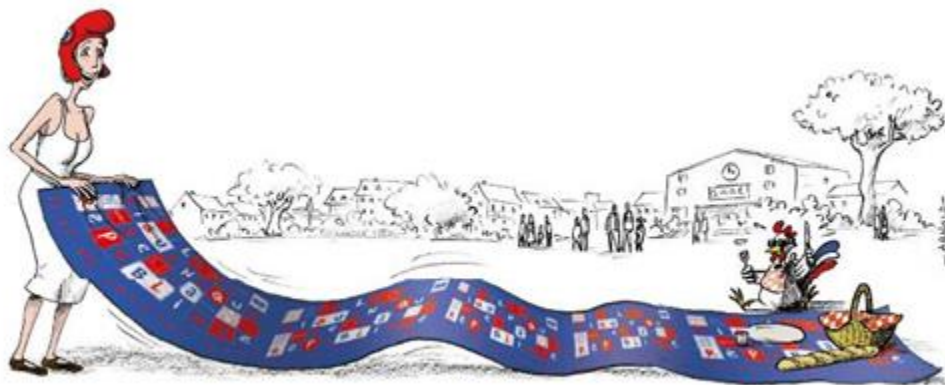
.....

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants (-15ans) :

Participeront au pique-nique de la
République

Au stade Jérôme Rieux, le samedi 13
juillet 2019 à partir de 19h30.



SAMEDI 13 JUILLET 2019
PIQUE-NIQUE

L'apéritif et le vin sont offerts par la municipalité.